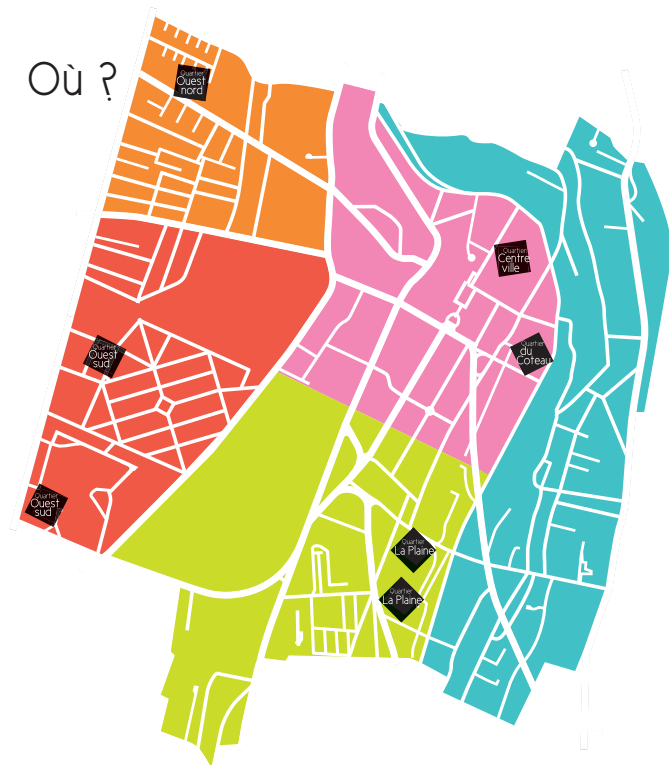


Quand ?

Les dates des prochaines réunions sont indiquées :

- sur les comptes-rendus
- sur le site internet de la Ville :
www.ville-cachan.fr/vie-citoyenne/comites-de-quartier
- sur les affiches posées dans les lieux publics

Où ?



- Coteau :**
école du Coteau
- Centre-ville :**
Maison Cousté
- La Plaine - La Prairie :**
école La Plaine ou salle
Le Marché (centre
socioculturel La Plaine)
- Ouest Nord :**
école Carnot
- Ouest Sud :**
école Pont Royal ou
centre socioculturel
Lamartine

Qui contacter pour se renseigner ?

Marie-Liesse Duclos, responsable du développement social urbain

Tél. : 01 49 69 69 10

Courriel : marie-liesse.duclos@ville-cachan.fr

Soyez acteur de votre ville,
PARTICIPEZ AU COMITÉ
de votre quartier !



Pourquoi venir au comité de quartier ?

Votre quartier est un lieu collectif de proximité et le premier espace d'échange entre les Cachanais. C'est la Ville qui l'aménage, et c'est vous qui y vivez ! Avec les autres habitants et l'appui de l'équipe municipale, vous pouvez participer à l'amélioration du cadre de vie et de la convivialité près de chez vous.

Le comité de quartier est un lieu où vous pourrez :

- **échanger** avec les autres habitants et les élus sur la vie du quartier, ses points positifs et ceux à améliorer
- **vous informer** sur les projets et actions municipales, et en discuter ensemble pour construire des solutions collectives
- **organiser** avec vos voisins des projets pour le quartier : fête, animation, solidarité, etc.

Et concrètement ?

Un habitant volontaire anime le comité de quartier, un autre rédige le compte-rendu de la réunion. Deux élus référents sont présents pour échanger avec les habitants et les informer du suivi des propositions qui ont émergé. Les services de la Ville et les autres élus peuvent être sollicités pour venir présenter au comité de quartier un projet en cours ou discuter d'une proposition. La convivialité y est de mise !

Le mot d'Isabelle Daeschner

ADJOINTE AU MAIRE
EN CHARGE DU
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL URBAIN,
DE LA POLITIQUE
DE LA VILLE ET DE
LA PRÉVENTION
MÉDIATION SÉCURITÉ



« Les comités de quartier demandent de la part de tous un apprentissage de la citoyenneté, de l'écoute et de l'intérêt général. Lieux de débats et de concertation civique, ils doivent permettre de dynamiser la vie de chaque quartier en favorisant l'émergence de projets collectifs. Les habitants pourront être informés sur les projets municipaux, exprimer leurs idées sur leur cadre de vie et créer du lien entre voisins. »

Quelques exemples de thèmes abordés :

par le comité de quartier du Coteau

- la poursuite des projets de convivialité
- la création de jardins partagés
- la gestion des encombrants et déchets verts



par le comité de quartier Centre-ville

- l'organisation d'une promenade de découverte du patrimoine
- le respect de la propreté par tous
- la vitalité et la diversité des commerces du centre-ville



par le comité de quartier de La Plaine - La Prairie

- l'organisation d'une fête du comité de quartier
- l'aménagement de la rue Marc Sangnier
- les assistantes maternelles du quartier



par le comité de quartier Ouest Nord

- le stationnement, en lien avec la proximité de la station RER
- les déplacements sécurisés, à pied, à vélo ou en voiture
- l'extension d'une initiative à tout le quartier : avant Noël, décorer les arbres en famille



par le comité de quartier Ouest Sud

- la solidarité intergénérationnelle
- le pédibus (accompagnement des enfants à l'école à pied)
- le projet envisagé pour l'avenue Aristide Briand

